

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS Du Conseil Communautaire De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PAYS DE L'AIGLE

5 Place du Parc 61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE DÉPARTEMENT DE L'ORNE

# NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	50
VOTANTS	54

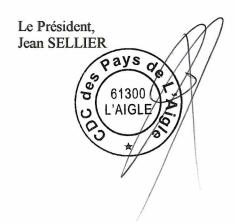
## CONVOCATION

Datée	du 01/03/21
Affichée	le 01/03/21

#### **OBJET**

Dénomination du Complexe Culturel Intercommunal à L'Aigle

Acte rendu exécutoire après publication le 17 mars 2021



### Séance du 10 mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix mars à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 1<sup>er</sup> mars 2021, se sont réunis à la salle Jacques Michaux à L'Aigle, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Serge GODARD a été nommé secrétaire de séance.

Etaient présents: Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Eric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Francis COLASSE, Marie-Odile TAVERNIER, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Pascal SUARD, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, François BRIZARD, Maïté GRANDCLÈRE, Christian BARBIER, Nathalie RIBAULT, Nadège TROUILLET, Philippe VAN-HOORNE, Véronique LOUWAGIE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Lionel GONNET, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Serge DELAVALLÉE, Isabelle DUVAL de LAGUIERCE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Danièle SADRAIN, Aurore BAGLIN, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Virginie VIOLET, François CARBONELL

Pouvoirs: Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE

Charlène RENARD a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Lionel GONNET Michel MAROT a donné pouvoir à Elisabeth JOSSET

Représentés : Philippe THOURET représenté par Francis COLASSE

Gilbert MATELOT représenté par Danièle SADRAIN François HUREL représenté par Aurore BAGLIN

Absent excusé : Fabrice GLORIA

Accusé de réception en préfecture 061-200068468-20210310-2021-03-10-042-DE Date de télétransmission : 17/03/2021 Date de réception préfecture : 17/03/2021 Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil que, lors de la séance du 25 avril 2019, le Conseil Communautaire avait approuvé la conservation de l'enseigne « L'Aiglon », propriété de la CdC des Pays de L'Aigle pour le nouveau cinéma.

Afin de déposer le dossier de CDACi (Commission Départementale d'Aménagement Cinématographique) et de conserver les agréments du Centre National du Cinéma (CNC), le nom « L'Aiglon » avait été choisi pour l'enseigne du nouvel équipement cinématographique.

M. SELLIER précise donc qu'il ne s'agit pas de renommer le nouveau cinéma qui conservera la dénomination L'Aiglon mais le complexe culturel dans sa globalité, en tant qu'équipement intercommunal.

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil que ce point a de nouveau été débattu lors de la séance du 17 Septembre 2020 et qu'il devient urgent de prévoir la signalétique du nouvel équipement qui sera livré désormais dans moins d'un an.

Après en avoir débattu lors de la réunion des Vice-présidents du 11 février dernier, il est proposé au Conseil les noms suivants :

- ✓ Risle en scène
- ✓ Les Bains d'Ouche
- ✓ Complexe culturel des Pays de L'Aigle

Le Président soumet au vote les propositions.

Ont obtenu : Risle en scène

31 voix

Les Bains d'Ouche

16 voix

Complexe culturel des Pays de L'Aigle

7 voix

Au vu des résultats, le Conseil :

> NOMME le futur complexe culturel intercommunal à L'Aigle : « Risle en Scène »

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits Au registre sont les signatures Pour copie certifiée conforme.

Le Président, Jean SELLIER

Acte rendu exécutoire après

publication le 17 mars 2021

